

# Regards **croisés** sur l'éducation

n°5  
juillet 2012

LE JOURNAL DE L'ACADÉMIE DE CRÉTEIL



**Découvrir  
les classes à PEM**

*voir page 5*



**La Semaine de la  
presse et des médias  
dans l'école®**

*voir page 12*



**Une journée avec  
France Télévisions**

*voir page 14*

**Dossier thématique**

## L'éducation aux médias

# ÉDITORIAL

par **William Marois**  
Recteur de l'académie de Créteil



## Accompagner l'éducation aux médias

L'éducation aux médias permet de répondre aux trois grandes missions confiées par la nation à l'école :

- Transmettre des connaissances : par les fondamentaux, le lire, l'écrire et par une pédagogie différente pour la mise en œuvre des piliers du socle commun de connaissances et de compétences (par exemple la pratique d'une langue vivante étrangère ou la culture scientifique et technologique).

- Former des citoyens ouverts et responsables : par la prise de conscience de l'importance des médias dans une société libre et démocratique, par le développement de l'esprit critique et par une éthique de la responsabilité (par exemple dans le cadre des journaux scolaires).

- Préparer à une insertion professionnelle réussie : en faisant connaître les métiers liés à la presse et aux médias.

C'est pour toutes ces raisons que l'éducation aux médias figure dans notre projet académique 2012-2015, au titre de la première ambition « Réussite : créer les conditions de la réussite de chaque élève », sous l'orientation « Préparer chaque jeune à une insertion réussie dans la société ».

Plusieurs actions doivent contribuer au développement de l'éducation aux médias dans notre académie.

Conforter la participation des écoles, collèges et lycées à la Semaine de la presse et des médias dans l'école®, temps fort de l'éducation aux médias et moyen privilégié pour engager des activités.

Développer les partenariats avec les acteurs de la presse par leur venue dans les établissements ou par l'organisation de journées thématiques, comme celle qui a réuni formateurs et professionnels de France Télévisions.

Créer des événements qui mobilisent et motivent les équipes comme le concours de Unes, le festival vidéo ou le concours de reportages radio ; c'est aussi l'occasion pour les jeunes d'avoir un auditoire large pour leurs productions.

Former les équipes à la diversité des médias, presse écrite, audio, télé mais aussi médias numériques et réseaux sociaux et conforter ainsi le réseau des référents.

Enfin, les classes à projet d'éducation aux médias (classes à PEM) constituent un cadre privilégié pour un travail plus suivi sur l'ensemble de l'année et pour la réalisation de projets plus importants.

Accompagner l'éducation aux médias est un volet essentiel de la mise en œuvre des missions confiées à notre école ; l'équipe du CLEMI se mobilise avec conviction et dynamisme sur l'ensemble de l'académie. Ce numéro de *Regards croisés sur l'éducation* a pour objectif de faire connaître les actions menées dans différents établissements pour donner à tous le goût de l'engagement dans l'éducation aux médias.

## SOMMAIRE

### **P3** L'éducation aux médias ou la formation des citoyens de demain

### **P4** Les chiffres de l'éducation aux médias dans l'académie de Créteil

### **P5** Un dispositif spécifique : la classe à PEM

- Pour une éducation aux médias tout au long de l'année : le dispositif « classes à projet d'éducation aux médias » ou « classes à PEM »
- Un journal scolaire pour le collège Louise Michel !
- Le webzine du lycée professionnel Jean Moulin
- La classe à PEM : une fenêtre sur le monde

### **P8** Les médias et l'École

- Les médias : enjeux du lycée et du proviseur ?
- Le P'tit Luther, journal des élèves du lycée Martin Luther King
- Au sein d'une rédaction lycéenne... Le Grain de Sell' de Livry-Gargan
- Radio Capucins à Melun

### **P12** Former et informer

- La Semaine de la presse et des médias dans l'école®
- Ceux qui rêvent... et ceux qui font rêver
- Les concours académiques
- Une journée de réflexion avec France Télévisions

### **P16** Ressources pour l'éducation aux médias

**Regardscroisés**  
sur l'éducation

**Directeur de la publication** : William Marois, recteur de l'académie de Créteil, chancelier des universités. **Rédaction et photographies** : Élodie Gautier (coordination), Ingrid Abraham, Bénédicte Bazin, Patrick Berthelot, Hervé Chalton, Laurent Déprez, Jean-Baptiste Fortin, Juliette Fournier, Nadège Lévêque, Mathieu Maraine, Nathalie Terrades, Chris Trabys. **Responsable éditorial** : Patrick Bacry, service communication du rectorat de l'académie de Créteil. **Conception et réalisation graphiques** : Mouse Design by Pascal Blua **Impression** : Laballery. **Crédits photos** : rectorat de l'académie de Créteil – Shutterstock – DR. **ISSN** : 2118-4143

# L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS OU LA FORMATION DES CITOYENS DE DEMAIN

Les médias, en constante évolution, sont omniprésents dans notre quotidien et celui des élèves. Parce que l'apprentissage de l'accès à l'information est une nécessité, l'éducation aux médias est inscrite dans le socle commun de connaissances et de compétences<sup>1</sup>. La mission du CLEMI est de promouvoir l'éducation aux médias (EAM) dans l'ensemble du système éducatif.

L'EAM, qui concerne tous les enseignants, doit permettre aux élèves une approche critique de l'information et des médias. À l'heure du web participatif, du tout connecté, les élèves doivent être capables d'identifier les sources et « se comporter en producteurs de contenus avertis<sup>2</sup> ». Parce que les limites entre information et communication, information et divertissement sont de plus en plus ténues, notre mission est de donner les clés indispensables à de futurs citoyens, pour comprendre et devenir acteurs du monde dans lequel ils vivent.

L'EAM offre de multiples situations d'apprentissage : l'acquisition et le développement des compétences transversales de lecture, d'écriture, de l'argumentation et de la culture du débat.

Elle doit se construire en lien avec les apprentissages disciplinaires. C'est le sens du rapport de l'Inspection générale d'août 2007, qui souligne la nécessité de « passer à une démarche globale, construite et pilotée » pour généraliser l'éducation aux médias<sup>3</sup>.

Dès 2010, à l'initiative du recteur William Marois, reprenant les recommandations de ce rapport, l'ambition a été de structurer l'éducation aux médias dans l'académie de Créteil. Ainsi, la création d'une délégation à l'éducation aux médias est un signe fort pour le CLEMI. Un réseau de formateurs et de référents a pour objectif de mailler le territoire pour accompagner les actions d'éducation aux médias. Un dispositif a en outre été créé à la rentrée 2010, les classes à projet d'éducation aux médias (classes à PEM), pour favoriser une éducation aux médias tout au long de l'année, cela dans le cadre de projets transdisciplinaires. Enfin, le projet académique 2012-2015 inscrit l'EAM comme composante de l'action « favoriser l'ouverture culturelle, sociétale et internationale ».

Pour amplifier les actions d'éducation lors de la Semaine de la presse et des médias dans l'école<sup>®</sup>, développer les classes à PEM et le réseau de référents, le CLEMI forme les équipes éducatives. Et, parce qu'il ne peut se concevoir d'éducation aux médias sans liens avec les professionnels de l'information, il tisse des partenariats au service des projets pédagogiques.

1. Pilier 6 du socle de connaissances et de compétences : compétences sociales et civiques. B- Se préparer à sa vie de citoyen. Capacité : « Être éduqué aux médias et avoir conscience de leur place et de leur influence dans la société. » (Décret de juillet 2006.)
2. « L'éducation aux médias a pour but de transmettre des compétences pour trouver, analyser et évaluer les messages, les images et les sons auxquels nous sommes quotidiennement confrontés et qui constituent une part importante de notre culture contemporaine mais aussi pour se comporter en producteurs de contenus avertis. » (Définition de la Commission européenne, octobre 2006.)
3. Catherine Becchetti-Bizot, Alain Brunet (rapp.) « L'Éducation aux médias : enjeux, état des lieux, perspectives », août 2007.

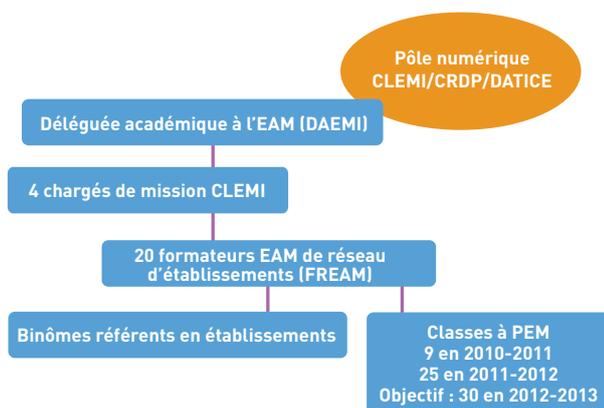


## CLEMI

Le Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information (CLEMI) est chargé de l'éducation aux médias dans l'ensemble du système éducatif. Il a pour mission de permettre aux élèves d'acquérir une pratique citoyenne des médias. Cet objectif est atteint en établissant des partenariats constants entre enseignants et professionnels de l'information.

### Mise en œuvre du projet académique

Structurer l'éducation aux médias dans l'académie de Créteil



### CLEMI-Créteil



Le CLEMI académique (CLEMI-Créteil) s'adresse à l'ensemble des acteurs de l'École : enseignants, chefs d'établissement, élèves, parents. Son équipe s'attache à développer les pratiques médiatiques scolaires et soutient les projets pédagogiques menés dans les établissements de l'académie. Composante du Pôle numérique de l'académie de Créteil – lequel regroupe le CRDP (Centre régional de documentation pédagogique), la DATICE (Délégation académique aux technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement) et le CLEMI –, son objectif est de faire en sorte que les élèves s'éveillent à une approche critique des médias.

# LES CHIFFRES DE L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS DANS L'ACADÉMIE DE CRÉTEIL

CE QU'IL  
FAUT  
SAVOIR

## ■ Les classes à PEM :

2010-2011

9 classes dont 8 classes en collège,  
une en lycée.

2011-2012

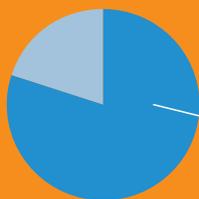
25 classes dont 13 en collège, 12 en lycée.

## ■ Professeurs référents formateurs : 12.

## ■ Référents EAM en établissement



## ■ La SPME (Semaine de la presse et des médias dans l'école®)



704 établissements  
(80 % des collèges et des lycées  
de l'académie) participent  
à la SPME.

## ■ Les concours :

*Concours de Unes*

163 participants dont 56 % de collégiens.

*Concours des journaux scolaires (papier et en ligne)*

67 participants dont 58 journaux papier et 9 journaux  
en ligne.

*Concours radio*

12 établissements participants dont 8 collèges.

17 reportages inscrits.

*Festival vidéo de l'académie de Créteil*

Établissements inscrits : 17 dont 10 collèges.

10 vidéos sélectionnées pour le festival.

## ■ Nos partenaires

Toute l'année, le CLEMI mène des actions (concours de Unes, festival vidéo de l'académie de Créteil, concours photo, formations...) en partenariat avec les différentes composantes du Pôle numérique auquel il appartient ainsi qu'avec la Mission académique pédagogie innovation expérimentation (MAPIE), la Délégation académique à l'action culturelle (DAAC), le délégué académique à la vie lycéenne (DAVL). Pour ses actions en faveur de l'éducation aux médias et la valorisation des productions médiatiques d'élèves, le CLEMI collabore avec des professionnels de l'information, des associations, des acteurs de la vie culturelle :

- Le syndicat de la presse des jeunes (66 titres de presse jeunesse)

<http://www.pressedesjeunes.fr>

- Jets d'encre, association nationale pour la promotion et la défense de la presse d'initiative jeune

<http://www.jetsdencre.asso.fr>

- Les associations départementales de l'Office central de la coopération à l'école (OCCE) des départements de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et de la Seine-et-Marne

<http://www.occe93.net>

<http://occe94.free.fr>

<http://www.occe77.net>

- Le groupe France Télévisions

<http://www.francetelevisions.fr>

- TF1 (dans le cadre de l'action « Ma caméra chez les pros », à l'initiative de SFR)

<http://www.macamerachezlespros.fr>

- Canal Street (magazine en ligne dédié aux cultures urbaines du groupe Canal +)

<http://canalstreet.canalplus.fr/actu/canal-lyceen>

Par ailleurs, nous soutenons dans le cadre de nos différentes actions :

La Bibliothèque nationale de France (BNF), le Bondy Blog, Reporters sans frontières, la Maison des journalistes à Paris, le MAC/VAL (musée d'art contemporain du Val-de-Marne), Édouard Zambeaux (émission « Périphéries », France Inter), RSP (radio des étudiants de Sciences Po), les Cinémas du Palais Armand-Badéyan de Créteil.



L'éducation aux médias est déjà une réalité dans les pratiques professionnelles de nombreux enseignants dans l'académie, comme en atteste la mobilisation à l'occasion de la Semaine de la presse et des médias dans l'école®, qui implique en moyenne plus de 700 établissements.

Avec les classes à projet d'éducation aux médias – ou « classes à PEM » –, dispositif initié à la rentrée 2010 dans l'académie de Créteil, il s'agit d'aller au-delà et d'encourager une éducation aux médias tout au long de l'année.

## / Pour une éducation aux médias tout au long de l'année : le dispositif « classes à projet d'éducation aux médias » ou « classes à PEM »

Deux textes majeurs encouragent une généralisation de l'éducation aux médias en lien avec les pratiques disciplinaires. Depuis juillet 2006, l'éducation aux médias est en effet inscrite explicitement parmi les capacités de la sixième compétence du socle commun de connaissances et de compétences.

En août 2007, un rapport de l'Inspection générale intitulé « L'Éducation aux médias, enjeux, état des lieux, perspectives » fait une série de propositions concrètes pour que l'éducation aux médias « passe au stade d'une démarche globale, construite, pilotée ».

projets médias transdisciplinaires. Dès la rentrée 2010, le CLEMI académique a accompagné les équipes pédagogiques engagées dans un projet d'éducation aux médias dans 9 établissements (dont 8 collèges). En 2011-2012, 25 établissements participaient au dispositif et, à la rentrée 2012, celui-ci s'élargit pour permettre la création d'une trentaine de classes à PEM, en collège et en lycée, dans l'académie.

### Les actions

Les classes à PEM proposent aux élèves, à raison d'une heure hebdomadaire en moyenne, un enseignement d'éducation aux médias alliant théorie et pratique, en lien avec les programmes des disciplines fondamentales.

Ce cadre est l'occasion de mettre en œuvre des activités d'analyse des médias et des discours médiatiques, d'étude de leur fonctionnement et du travail lié à la production de l'information. Des ateliers permettent aux élèves d'être mis en situation de production médiatique : réalisation ponctuelle ou sur l'année d'un journal, d'une radio, de reportages vidéo ou encore d'un journal en ligne.

Ces activités s'appuient sur la participation à des concours et à des actions de valorisation organisés par le CLEMI (concours de reportages radio, concours de Unes, concours de journaux scolaires, festival vidéo...).

### Les acteurs

La coordination de la classe à PEM est assurée par un binôme composé du professeur documentaliste de l'établissement et d'un enseignant d'une autre discipline. Une heure supplémentaire annuelle (36 heures supplémentaires d'enseignement) est allouée au projet.

Tout au long de l'année, l'accompagnement du CLEMI se traduit par des actions de conseil, de formation et, selon les besoins, par un prêt de matériel. Les enseignants impliqués dans les classes à PEM sont prioritaires sur les séquences de formation proposées par le CLEMI, qui visent à impulser un travail en réseau et une mutualisation des compétences. Les équipes pédagogiques engagées dans le dispositif des classes à PEM sont invitées en fin d'année à formaliser un bilan de leur action et à contribuer à l'enrichissement des ressources.

Une commission de validation des projets composée de représentants du CLEMI, de la Mission académique pédagogie, innovation, expérimentation (MAPIE), de la Délégation académique à l'action culturelle et à l'enseignement artistique (DAAC) et du Pôle numérique de l'académie de Créteil se tient avant la fin de l'année scolaire : ses avis sont immédiatement communiqués aux établissements concernés.



▲ Des lycéens du lycée Blaise Pascal de Brie-Comte-Robert en train d'effectuer un montage.

La création des classes à PEM met en œuvre trois propositions de ce rapport de l'Inspection générale :

- « faire de l'éducation aux médias une voie "transversante" des disciplines fondamentales » ;
- « réserver du temps et/ou un espace bien identifié pour cet enseignement » ;
- « mettre l'accent sur la pratique en s'appuyant sur des partenaires professionnels ».

Sur le modèle de ce qui a été impulsé dans l'académie de Bordeaux, à l'initiative du recteur William Marois, le CLEMI de l'académie de Créteil a créé des classes à PEM, dispositif qui permet de définir un temps et un espace dédiés aux

## / Un journal scolaire pour le collège Louise Michel !

Tout est parti de quelques constats : au collège Louise Michel de Clichy-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), nos élèves de 6<sup>e</sup> ont des difficultés à produire de l'écrit et leurs productions révèlent une mauvaise maîtrise des compétences en étude de la langue. Enfin, nos jeunes collégiens, bien que curieux et avides d'ouverture culturelle, ont une connaissance limitée du monde qui les entoure et un accès difficile à l'information.

### Créer un journal scolaire : un cadre pour remédier aux difficultés de nos élèves

Faire un journal, c'est écrire pour être lu, pour informer, cultiver et divertir un lectorat composé d'élèves mais aussi de professeurs, de parents, de voisins...

Bien que porté par des néophytes, notre projet a été retenu par le CLEMI académique pour être une classe à PEM à la rentrée 2010 et l'équipe, composée de professeurs des écoles, de professeurs de lettres et du professeur documentaliste, s'est alors constituée.

Débuts difficiles – faute de méthode. Il fallait trouver un rythme de publication et amener les élèves à organiser leurs écrits pour produire un journal. La première année, toutefois, trois numéros ont été entièrement produits par les élèves de 6<sup>e</sup>. En 2011-2012, à la demande des élèves qui passaient en 5<sup>e</sup>, les deux niveaux ont été impliqués dans le projet.

### Comme dans une vraie rédaction

Les 6<sup>e</sup> sont rédacteurs, les 5<sup>e</sup> constituent le comité de rédaction. Ils élaborent le « chemin de fer » du journal, la maquette de chaque numéro et la Une, activité qui s'accompagne de l'étude de Unes de quotidiens et de magazines. Les élèves de 6<sup>e</sup> travaillent en atelier, formant des groupes réduits et hétérogènes. En respectant les rubriques définies par les élèves de 5<sup>e</sup>, ils ont pour tâche d'écrire et d'illustrer des articles sur les sujets de leur choix.

D'abord, il faut se concentrer sur le contenu. Un rituel est mis en place en début de séance : lecture d'un article pour dégager les idées essentielles (règle des « 5W » : *who, what, when, where, why*?) et pour s'habituer à la forme journalistique. Nous essayons de favoriser l'autonomie, et les élèves se familiarisent avec l'outil informatique pour la recherche d'information et la saisie. Ils s'essaient à des genres divers : le micro-trottoir, l'interview, les enquêtes, rédigeant aussi des consignes de jeux, de problèmes de maths... Cette liberté permet à chaque élève d'écrire en fonction de ses compétences et de s'engager ensuite vers un autre type d'écrit plus complexe.

Dans un second temps, nous travaillons les « points de langue » qui posent problème. Chaque élève a alors un « contrat personnalisé » avec des compétences à travailler. Il s'agit de s'appuyer sur ses propres écrits pour améliorer ses compétences en étude de la langue : travailler ses difficultés pour écrire mieux.

Enfin, quand les 5<sup>e</sup> reçoivent les articles des 6<sup>e</sup>, ils doivent les trier, les corriger, retravailler les titres, choisir des illustrations si nécessaire. Ils réalisent la mise en page du journal sur un logiciel gratuit. Il s'agit de travailler en équipe, chacun ayant son rôle comme dans une vraie rédaction.

### Les apports du projet : motivation et confiance

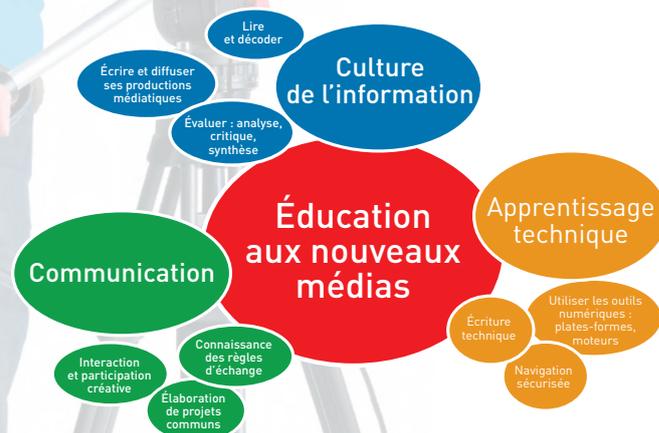
Les élèves sont motivés, ils écrivent plus librement. Ils sont fiers de leur journal. Le travail d'équipe et les remarques constructives qu'ils se font les uns aux autres leur permettent de progresser. C'est un projet bénéfique aussi bien pour les élèves en difficulté que pour les bons élèves.

Ils apportent spontanément des articles, s'intéressent aux sujets d'actualité, en parlent en classe. Ils se familiarisent avec les métiers de la presse. Ils ont eu la possibilité de rencontrer des professionnels, notamment des journalistes accueillis dans la classe.

Ce type de projet a cependant des limites car il exige un investissement personnel important. Superviser la production de chaque numéro prend en effet du temps – ce temps qui manque parfois, ainsi que celui de la concertation, pourtant indispensable puisque seul un travail d'équipe permet d'aboutir.

## / Le webzine du lycée professionnel Jean Moulin

En contribuant à donner du sens aux savoirs et à développer l'autonomie et l'initiative, les classes à PEM répondent aux propositions de la mission Fourgous 2 « Apprendre autrement à l'heure du numérique » (avril 2012), qui préconise une « évolution des pratiques vers des pédagogies plus actives, participatives, collaboratives et différenciées » et incite à mettre « les élèves en position de créateurs de contenus ». Éduquer aux médias numériques, c'est promouvoir des usages numériques responsables.



Il faut faire preuve d'initiative et de créativité quand on enseigne le français en lycée professionnel. C'est pourquoi la pédagogie de projet y est tout à fait adaptée. Donner du sens aux apprentissages, apprendre de manière active et différente sont des avantages non négligeables, qu'apporte un projet de classe. Il reste à trouver le bon projet, celui qui remplira tant les attentes du professeur que celles des élèves. Ces derniers font partie de la « génération médias », ces médias qu'ils consomment quotidiennement. Cependant, tous ne bénéficient pas de la même culture et des mêmes armes pour décrypter l'information, prendre du recul et avoir une posture critique face à l'offre foisonnante des médias. Les journaux en ligne constituent un angle d'attaque idéal car le web offre un ensemble d'informations multimédias et hypertextes, un environnement qui leur est familier.

C'est ainsi que le projet de création d'un « webzine » est apparu<sup>1</sup>. Quand on est néophyte dans le domaine, le CLEMI peut être contacté et donner de précieux renseignements, notamment sur l'existence des classes à PEM. C'est ainsi qu'a été ouverte une classe de ce type au lycée professionnel Jean Moulin de Rosny-sous-Bois (Seine-Saint-Denis). Cette voie offre aux animateurs une formation aux médias sur l'année, qui s'avère indispensable pour pouvoir être à l'aise avec les élèves. De surcroît, le dispositif « classes à PEM » ouvre

les portes d'un réseau non seulement de professionnels des médias pouvant intervenir ou collaborer sur le projet mais aussi d'enseignants qui, eux aussi, se sont lancés dans l'aventure des médias. Par ailleurs, une association municipale, Cercle J, nous a apporté une aide technique tout au long de ce projet.

### Enseigner différemment

Faire partie d'une classe à PEM, c'est accepter d'enseigner différemment sa matière. C'est pourquoi, afin de rompre avec un enseignement classique du français, nous changions de salle, nous allions dans une salle informatique jouxtant le CDI. Deux heures hebdomadaires étaient exclusivement consacrées au projet webzine. Les déplacements, les échanges entre élèves étaient autorisés. Au début, lâcher du lest n'est pas évident car on peut avoir la sensation d'une perte de contrôle de la classe. Pourtant, faire confiance aux lycéens leur a permis de se responsabiliser. Ces heures moins académiques sont devenues des bouffées d'oxygène pour eux, ils avaient plaisir à venir et à travailler. Petit à petit, ils se sont approprié le projet, le journal du lycée est devenu *leur* journal. Ils avaient des idées, des objections, ils débattaient, se concertaient, il y avait une bonne « ébullition ». Ce fut une première victoire.

Chaque problème rencontré était l'occasion de proposer un enseignement plus théorique. Ainsi, l'utilisation de Google images a amené un cours sur le droit d'auteur, une interview filmée a conduit à la question du droit à l'image... Des activités d'analyse alternaient avec des activités de production. Les élèves étaient plus réceptifs car ces savoirs faisaient non seulement sens mais aussi écho à une réalité concrète.

Par la pratique, les élèves ont aussi compris que l'information se construisait. Ils ont admis qu'il y avait des règles déontologiques à respecter. Ils ont appris à travailler en équipe, à écouter, à mutualiser et ont développé un regard critique, distancié sur le monde qui les entoure – autant de savoirs transversaux indispensables pour intégrer la société et devenir des citoyens éclairés. D'un point de vue technique, ils ont créé un blog, publié des articles, des vidéos, des photos, ils ont fait de la maintenance. Ils ont appris

## / La classe à PEM : une fenêtre sur le monde

Ce jeudi 22 mars 2012, les élèves de 3<sup>e</sup> de la classe à PEM du collège Denecourt de Bois-le-Roi (Seine-et-Marne) ont rendez-vous avec un professeur américain de Caroline du Nord. L'interview est menée à distance par visioconférence et en anglais. La classe travaille à la réalisation d'un reportage vidéo sur les enjeux sociaux de l'immigration, projet soutenu par le conseil général de Seine-et-Marne dans le cadre des projets éducatifs. Par une approche comparative entre les sociétés américaine et française, les élèves veulent saisir les spécificités de la question migratoire en France. La question du jour porte sur l'accueil réservé aux États-Unis aux élèves migrants, légaux comme illégaux. Pour recueillir la parole des jeunes Américains sur le sujet, les collégiens de Bois-le-Roi ont envoyé leurs questions

et ont proposé aux élèves de Caroline du Nord de se filmer. Les images tournées en France et aux États-Unis sont montées par les collégiens de la classe à PEM. Le tout donne lieu à un travail au ton sensible et à l'angle original – un reportage finalement récompensé au festival vidéo de l'académie de Créteil.

### Une approche transversale, une ouverture culturelle

Pour mener ce travail, les élèves ont mobilisé des compétences en anglais, en histoire et géographie, en éducation civique mais aussi en technologie et en mathématiques – dont le professeur s'est saisi du sujet pour aborder les statistiques. Les collégiens ont dû apprendre à tourner, à capter le son et à monter leurs images. Dans cette classe à PEM créée en 2010, les élèves découvrent et s'approprient les médias dans toutes les disciplines. Les enseignants, fortement soutenus par leur chef d'établissement, ont en effet décidé qu'il fallait aborder l'éducation

aux médias de façon transversale et tout au long de l'année. L'objectif est d'amener les élèves à écrire, à lire, à décrypter l'information pour développer leur esprit critique et s'ouvrir sur le monde. Une heure en co-animation par semaine est dédiée au projet. Après la découverte de la presse écrite, les élèves s'initient à la radio et à la vidéo. Cette année, ils ont pu travailler avec des journalistes de la presse locale et avec un ingénieur du son de Radio France. Les sorties font l'objet d'articles, de reportages photo et radio : une séance au Sénat, la visite de Radio France, une conférence à la Cité nationale de l'histoire de l'immigration, la projection d'un documentaire sur l'environnement à France Télévisions ou encore une visite de la Cité des sciences et de l'industrie. Les productions des élèves alimentent régulièrement le journal et la radio du collège. Une pédagogie active s'est mise en place, permettant aux élèves d'être créateurs de contenus médiatiques variés, facteurs d'ouverture culturelle.



à manier le dictaphone, la caméra et l'appareil photo. Le projet était rythmé par des temps forts comme celui de la Semaine de la presse et des médias dans l'école®, occasion de rencontres avec les professionnels des médias, ou encore par la participation au concours académique des journaux en ligne. Ce dernier fut éprouvant car la peur du jugement et de l'échec est forte chez les élèves de lycée professionnel. Cependant, quelle ne fut pas leur fierté et leur bonheur quand ils apprirent qu'ils avaient remporté ce concours ! Sachant le dur chemin parcouru, l'émotion fut très forte de les voir enfin fiers de leur travail scolaire. Et l'aventure continue puisqu'ils ont été également classés au premier rang des publications en ligne lycéennes du prix national Varenne 2012<sup>2</sup>.

Certes, ce type de projet demande beaucoup de temps et d'investissement personnel, mais ces moments de réussite les valent largement.

1. <http://journaljeanmoulin.blogspot.fr>

2. Voir la présentation des différents concours, p. 13.

## / Les médias : enjeux du lycée et du proviseur ?

Éduquer et enseigner pour développer les compétences les plus utiles à l'insertion sociale et professionnelle selon les priorités définies par l'État, c'est la mission des établissements scolaires, que met en œuvre le chef d'établissement. Pour ce faire, il se doit d'en considérer attentivement les enjeux pour orienter en conséquence les activités de l'établissement, qu'elles soient pédagogiques, éducatives ou fonctionnelles. La question des médias et celle de l'éducation aux médias : quels enjeux et quelles démarches pour y satisfaire ? Une interrogation plus fonctionnelle réside dans la place des médias à l'école en termes d'exploitations pédagogiques et éducatives : les médias supports et outils d'enseignement.

### L'« exposition » des élèves aux médias

Pour le chef d'établissement, une autre question s'impose, et on la lui pose : faut-il protéger les élèves des dangers des médias, et comment ? Excès d'usage, dangers d'exposition à certains contenus, les nouveaux médias ravivent une tension ancienne : quel rapport l'école doit-elle avoir avec les médias ? Faut-il en protéger les jeunes, en réduire l'accès par diverses barrières matérielles, filtres et vigilance des adultes ? Certes tout processus éducatif passe par des protections qui s'imposent mais ne suffisent pas car il faut préparer l'autonomie et développer le libre-arbitre. L'élaboration de chartes d'accès, la mise en œuvre d'actions de sensibilisation aux risques des médias ne font que compléter des apprentissages actifs et encadrés dans le quotidien de la classe. C'est un ensemble équilibré qu'il faut mettre en place au sein du lycée, avec ses acteurs.

### Les médias pour enseigner et éduquer

Une interrogation plus fonctionnelle : quels usages éducatifs ou pédagogiques des médias peut-on avoir dans l'école ? À l'heure de l'ouverture de l'école sur le monde, de l'exploitation des pédagogies actives pour impliquer l'élève et soutenir son intérêt, les médias, dans leur diversité, doivent être exploités de manière variée. Pour les élèves en difficulté, en quête de sens, dans les sections professionnelles notamment, c'est une aubaine. Au Blanc-Mesnil (Seine-Saint-Denis), un projet de journaliste en résidence pour l'ensemble des lycées, collèges et écoles primaires veut s'inscrire dans cette logique. Ce projet va encadrer et développer les productions médiatiques en ligne ou papier dans le cadre d'actions de liaison CM2/6<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>/2<sup>de</sup>, de l'école ouverte ou bien encore de l'accompagnement éducatif.

### La pratique des médias

Divers médias, internes ou externes, peuvent exister dans un établissement : site, journal, blog, ENT (environnement numérique de travail), lettre aux parents... Ces pratiques – qui dépendent du rapport que personnel et direction entretiennent avec les médias – déterminent l'éducation aux médias dans le lycée ou le collège. L'établissement,

microcosme éducatif, se doit en effet d'être exemplaire en matière d'information pour permettre l'apprentissage par les pratiques en situation.

Les médias interrogent l'école sur ses missions, pour que les jeunes comprennent leur fonctionnement et leurs contenus et développent la distanciation critique nécessaire à l'égard du flot croissant de l'information. L'éducation aux médias mérite donc d'être soutenue par le chef d'établissement. Du reste, depuis 2006, la définition du socle commun de compétences donne une légitimité disciplinaire accrue à l'éducation aux médias : c'est un levier à exploiter pour l'intégrer dans les pratiques disciplinaires et les projets pédagogiques.

Il est nécessaire d'étendre les pratiques d'éducation aux médias dans le quotidien des disciplines et de

l'interdisciplinaire, de promouvoir aussi en dehors de la classe les activités éducatives de vie scolaire de production médiatique et d'éducation aux médias. Le volet d'éducation à la citoyenneté du CESC (comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté) est fait pour cela ; la maison du lycée, le CVL (conseil de la vie lycéenne) aussi. Cette exploitation pédagogique et éducative des médias est à considérer et à préparer lors des réunions des « conseils d'enseignement » disciplinaires ou du « conseil pédagogique » (avec le recours à des supports pédagogiques tels que dépêches, articles de journaux, extraits de reportages photo ou télévisuels, de journaux télévisés...).

Les productions médiatiques, autres voies d'exploitation pédagogique, sont également à soutenir, la multiplication des médias – dont ceux qui privilégient

les lycéens (« tweets », blogs, textos...) – offrant des possibilités infinies de mise en situation d'expression orale ou écrite.

Pour placer les équipes éducatives dans une dynamique de projet, la Semaine de la presse et des médias dans l'école® est un évènement sur lequel on peut s'appuyer pour prévoir une échéance de production qui sera aussi un temps de valorisation des élèves, des enseignants et... de l'établissement. Afin de promouvoir ces pratiques, faciliter la participation de quelques enseignants à des formations continues – ou, mieux, d'une équipe autour d'un projet – est un investissement raisonnable.

Enfin, l'enseignant documentaliste, vecteur prépondérant de l'éducation aux médias, doit être soutenu et encouragé dans ce domaine. D'une part pour les compétences qu'il doit développer en matière de recherche et d'exploitation de l'information, d'autre part pour celles qui sont liées à l'information – principalement celles des piliers 6 et 7, dont il coordonne l'approche dans toutes les disciplines. Il peut également fédérer l'organisation des acquisitions puis la validation des compétences du B2i qui concernent l'accès à l'information.

Ainsi, l'objectif de l'éducation aux médias associé à l'exploitation des médias en classe et dans l'établissement peut être ambitieux s'il est intégré au quotidien des activités de la classe et de l'établissement, en restant centré sur les missions de formation et d'éducation, sans risque de dispersion.



## / Le P'tit Luther, journal des élèves du lycée Martin Luther King

Lancé en 1994 par deux enseignants du lycée Martin Luther King de Bussy Saint-Georges (Seine-et-Marne), le club journal « Le P'tit Luther » s'est peu à peu transformé en véritable journal des élèves. Quels bénéfices, et pour qui ?

Ce sont les élèves qui assument aujourd'hui l'entière responsabilité éditoriale du P'tit Luther, les rédacteur en chef et responsable de la publication étant systématiquement un des leurs depuis 2007. Des enseignants participent toujours au journal, mais ils n'y occupent plus qu'une fonction de conseil et de soutien. En prenant les rênes du journal, les élèves impliqués ont grandement gagné en autonomie et en sens des responsabilités. Ils ne se reposent désormais plus sur des adultes pour assurer leur publication et assumer ses éventuelles conséquences, ce qui les conduit à s'organiser pour que leur projet soit chaque

année une réussite et, à l'occasion, à s'interroger, discuter, négocier avec les différents membres de la communauté éducative afin de ne pas commettre de faute juridique et/ou déontologique.



### Le P'tit Luther en chiffres et en dates

- 1994 : lancement du journal.
- 2007 : les lycéens décident d'assumer la responsabilité de leur publication.
- 2009 : 1<sup>er</sup> prix du journal lycéen lors du concours national Expresso.
- 2010 : 1<sup>er</sup> prix du journal lycéen au concours national des journaux scolaires.
- 2010 : 1<sup>er</sup> prix du journal lycéen lors du concours national Expresso.
- 2012 : 2<sup>e</sup> prix du journal lycéen au concours national des journaux scolaires.
- 1 local mis à disposition par le lycée.
- 3-4 numéros d'environ 28 pages par an.
- 5 à 15 élèves dans l'équipe de rédaction.
- env. 400 € de frais annuels financés par le Fonds social européen (FSE).
- env. 20 000 photocopies A4 offertes par le lycée.

### Pour le plus grand bénéfice des élèves...

La participation à un journal est aussi l'occasion pour les élèves de développer de nombreuses compétences. En écriture bien sûr, mais aussi en dessin, en photographie, en mise en page, tout cela avec des logiciels dédiés parfois semi-professionnels. Par ailleurs, la production du journal leur apprend à élaborer un planning et à s'y tenir, à travailler en équipe, à assurer des rendez-vous...

En outre, créer un média est une excellente façon de développer un regard critique sur les médias : étant eux-mêmes confrontés aux problématiques du choix des sujets, des titres, des illustrations, des effets de mise en page et à la notion de ligne éditoriale, les lycéens journalistes ne lisent manifestement plus les journaux de la même façon et voient les journaux télévisés d'un autre œil.

## Lycéens, prenez la parole !

Le saviez-vous ? Depuis 20 ans, les lycéens ont le droit de publier un journal dans leur établissement sans contrôle préalable du proviseur. La circulaire qui définit et encadre les droits de publication des lycéens (n° 91-051 du 6 mars 1991, révisée par la circulaire n° 2002-026 du 1<sup>er</sup> février 2002) est encore mal connue, d'où la campagne lancée par le ministère de l'éducation nationale en 2011 et les formations proposées par le CLEMI aux lycéens de l'académie.

« La réforme du lycée permet depuis 2010 d'impliquer davantage de lycéens dans la vie de leur lycée : rôle renforcé du conseil de la vie lycéenne (CVL), meilleure formation des délégués,

abaissement de 18 à 16 ans de l'âge minimal pour prendre des responsabilités associatives (dans les maisons des lycéens [MDL] par exemple), nomination dans chaque lycée d'un référent vie lycéenne pour accompagner les initiatives lycéennes...

Au titre des moyens d'expression, le droit de publication est un vecteur de dynamisme essentiel de la vie lycéenne.



C'est un véritable outil de communication interne qui participe au développement d'un climat de confiance dans l'établissement en permettant aux élèves volontaires d'être autonomes et responsables. Les lycéens mineurs ont ainsi la possibilité d'être directeurs de la publication de leur journal interne au lycée et de pouvoir le diffuser librement dans l'établissement sans contrôle préalable du proviseur. Un journal offre la satisfaction de monter un projet dans le cadre d'une équipe : ligne éditoriale, aspects graphiques, rubriquage.... Il peut enfin créer le débat en confrontant des analyses (relations internationales, faits de société...) donner des informations (actualité du CVL...) ou agir comme un révélateur de talents parfois cachés (romans-photos, BD...). La créativité est alors à l'honneur ! »

Mathieu Maraine, délégué national à la vie lycéenne

Ainsi, même si la participation à un journal lycéen n'a rien de strictement scolaire, elle a des effets bénéfiques sur la scolarité des élèves participants : une plus grande implication dans la vie du lycée, de l'autonomie et de l'exigence dans le travail et la prise de décision, une meilleure organisation personnelle, un rapport confiant aux adultes – toutes choses que les enseignants relèvent et apprécient, même si cela ne se traduit pas toujours par des progrès dans leur matière.

### ... et de l'équipe éducative

Les enseignants accompagnateurs tirent aussi profit de leur implication dans le projet. Le concours de l'enseignant n'y est pas disciplinaire, mais c'est justement l'occasion d'apporter autre chose aux élèves : de la méthode, le sens de l'anticipation, des responsabilités, de la distance critique et diverses compétences transversales. Accompagner un journal, c'est donc toujours faire œuvre pédagogique. Les



enseignants travaillent à la formation de citoyens cultivés, critiques et responsables, objectif que l'accompagnement d'un journal rend vraiment palpable.

Enfin, l'établissement lui-même tire bénéfice de l'existence d'un journal des élèves. Dans la mesure où une partie des élèves s'identifient à ce journal dirigé par leurs pairs, cette liberté d'expression réellement exercée par quelques-uns est ressentie comme donnée à tous. Cet espace de liberté peut jouer comme un facteur d'apaisement des tensions, et contribuer à la bonne « ambiance » de l'établissement. En outre, dans le cas particulier du *P'tit Luther*, qui participe depuis plusieurs années à différents concours académiques et nationaux sans jamais démeriter, la reconnaissance institutionnelle du journal des élèves contribue au rayonnement de l'établissement.

## / Au sein d'une rédaction lycéenne... Le Grain de Sell' de Livry-Gargan



*Le Grain de Sell'* est né en septembre 2008 au lycée Henri Sellier de Livry-Gargan (Seine-Saint-Denis). L'équipe de rédaction de ce journal se compose, selon les années, d'une dizaine de lycéens qui se retrouvent une fois par semaine pour faire le point sur leurs articles. Le CDI du lycée en est l'espace privilégié. Lieu des réunions de la rédaction, c'est celui où les élèves journalistes disposent de leur matériel (ordinateur,

imprimante, dictaphone, appareil photo). Pour les tirages, l'établissement nous alloue un crédit de 12 000 photocopies couleur. Enfin, les élèves montent un stand dans le hall, le journal est distribué à la criée – un moment phare à l'issue du cheminement de fabrication du *Grain de Sell'*.

### Quand le journal permet de « raccrocher »

Absents de cours pour certains, des difficultés scolaires pour beaucoup, chez nous le profil de l'élève journaliste questionne. Une des anciennes rédactrices en chef était

absentéiste et pourtant déléguée, représentante des élèves au conseil d'administration et très investie dans la rédaction. Il faut parfois apprendre à travailler autrement, avec la presse ou dans le cadre d'un projet innovant. Cela permet à certains, qui ont besoin de sortir du cadre scolaire, de prendre confiance et de s'épanouir ensuite dans la place, la fonction et le rôle que leur assigne l'institution.

### Apprendre à s'informer... et à se responsabiliser

L'enseignant documentaliste a cet avantage de pouvoir travailler autrement avec les élèves. Une de ses missions est bien l'éducation à l'information au sens large : savoir s'informer, évaluer cette information, l'exploiter et la communiquer. Un projet autour de la production d'un média répond totalement à cette pédagogie documentaire. On met l'élève en activité et en situation d'apprentissage, on dissémine des techniques d'écriture, il apprend à connaître les outils nécessaires à la maîtrise des compétences journalistiques et informationnelles.

« Fixer des cadres, dire ce qu'on peut faire, ce qu'on ne peut pas faire. Informer sur les droits des élèves journalistes et défendre les idées ou prises de position des élèves devant la direction », voilà comment une élève décrit la perception qu'elle a de l'adulte dans la rédaction – celui qui joue l'interface entre l'institution et l'équipe. Les numéros se succédant, le journal devient peu à peu légitime, et cette légitimité dissipe les éventuelles réserves de la communauté éducative.

### Amener à l'autonomie

Les progrès des élèves sont difficiles à évaluer de l'intérieur de la rédaction mais sont repérés par les collègues enseignants : plus d'initiatives, davantage de confiance en soi, un réel bénéfice dans l'expression orale comme écrite. Il est stimulant de voir que certains encouragent leurs élèves en début d'année à participer au journal. Ils mettent en avant les compétences nécessaires pour les oraux du bac, pour la démarche et la méthodologie de projet ou pour les actions professionnelles dans certaines filières. Les espaces de discussion et de débat que sont les réunions de rédaction apprennent d'abord aux élèves à se construire une opinion, à la confronter à celle des autres, à l'argumenter pour la défendre. L'écriture journalistique permet ensuite à chacun d'organiser et de structurer sa réflexion. Le journal est alors un lieu de citoyenneté où l'on apprend à développer son esprit critique – n'est-ce pas une des missions essentielles de l'École aujourd'hui ?

## Les projets radio dans les établissements

Des établissements scolaires de l'académie de Créteil mettent en place des projets radio – projet à petite échelle ou parfois véritable radio d'établissement, diffusion interne ou beaucoup plus large sur le web, ou même quelquefois sur les ondes. Certains disposent d'un véritable studio équipé, d'autres travaillent avec des moyens plus réduits : un ordinateur, un micro, un casque...

Quoi qu'il en soit, ces projets radio sont porteurs de dynamique dans l'établissement et les apports pour les élèves sont réels. Ils exercent autrement l'oral et l'écrit, s'initient à l'écriture radiophonique, à la prise de son, au montage... Ils travaillent en équipe, deviennent plus autonomes, gagnent en assurance. À travers les projets radio, leurs compétences sont valorisées. Ces projets sont donc un moyen de progression et de réussite.



▲ Le studio de Radio Capucins.

## / Radio Capucins à Melun

Radio Capucins émet 24 heures sur 24 sur 94,5 FM dans un rayon d'environ 30 km. Elle a vu le jour en 1996 à l'initiative de trois enseignants – deux professeurs de français et un professeur de technologie – du collège Les Capucins de Melun (Seine-et-Marne). Intentionnellement militante, Radio Capucins est née de la volonté bienveillante d'accompagner et de faire réussir autrement les élèves les plus en difficulté – autrement, c'est-à-dire en valorisant d'autres compétences, ce qui n'empêche pas d'ailleurs les élèves plus en réussite de s'investir également.

### Technique et implication

Gérée par l'Association Radio Capucins – laquelle est reconnue et habilitée par le CSA, dont elle reçoit une subvention qui lui permet d'acquérir du matériel de grande qualité –, la radio est hébergée dans le collège où elle dispose d'un studio d'enregistrement équipé de matériel professionnel.

Les élèves y enregistrent à la fois des émissions préparées avec des professeurs et des émissions spontanées. L'encadrement technique de ces enregistrements est assuré par des élèves dit « élèves techniciens radio ». Ces collégiens, souvent élèves de 3<sup>e</sup>, ont été formés par l'adulte en charge de la technique, et ce tout au long de leur scolarité et de leur participation aux enregistrements. Avec un matériel



d'enregistrement mobile, baptisé « capumobile », la radio peut effectuer des reportages à l'extérieur. Le travail de montage à partir de ces enregistrements à chaud est effectué par les élèves techniciens et par l'adulte technicienne. Le conseil général, la mairie et les différents acteurs culturels locaux offrent ainsi des thèmes d'émissions très pertinents pour nos élèves – de la coupe du monde de rugby à la fête du

brie en passant par des énigmes mythologiques posées aux auditeurs ou des comptes rendus de stage enregistrés par les élèves de 3<sup>e</sup> professionnelle...

En 2010-2011, Radio Capucins a émis grâce au travail de quatre élèves techniciens radio et de plus d'une centaine d'élèves différents (sur les 340 du collège), qui ont contribué à créer plus d'une centaine d'émissions, de 5 ou 24 minutes chacune. Elle reçoit également l'appui du CLEMI de l'académie de Créteil et contribue au développement des projets du collège Les Capucins, qui a fait son entrée dans la « cordée de la réussite » Didier Lockwood – en lien, entre autres, avec le lycée Blaise Pascal de Brie-Comte-Robert, lycée des métiers de l'audiovisuel qui possède un internat d'excellence. La couverture radio des journées de l'excellence a permis aux élèves de recevoir en 2011 un prix au concours de reportages radio « Voix à suivre », organisé par le CLEMI académique.

### Un outil adapté à chacun

À l'issue de chaque trimestre, Radio Capucins récompense par un diplôme les animateurs les plus assidus, talentueux, méritants, imaginatifs ou attentifs aux conseils ! La radio est toujours portée par un axe pédagogique majeur : une dizaine de professeurs utilisent la radio comme outil de finalisation d'un travail réalisé en cours. Les élèves sont amenés à travailler sur l'oralité (diction, pose de la voix, intonation...), sur la technique des interviews lorsqu'ils interrogent des personnels de l'établissement ou des partenaires, ou encore sur l'argumentation lorsqu'ils sont invités à débattre d'un sujet préparé en cours. Nayad, animateur de 4<sup>e</sup>, précise : « Ça nous permet de nous exprimer librement mais sans pensées déplacées, ça ne doit pas atteindre autrui. » Il considère aussi comme un point important « le fait [de savoir] qu'il y a beaucoup de gens qui [l']écoutent, des copains, des parents de copains, des gens de Melun ». Ainsi, plus que jamais par la possibilité d'un résultat concret et immédiat, la radio est un outil d'apprentissage, de réussite et de mise en confiance : les élèves les moins assurés se découvrent une confiance en eux et une envie de progresser ; les élèves réputés « difficiles » font l'apprentissage du respect de l'autre et des règles du jeu d'un enregistrement ; les élèves les plus à l'aise trouvent à travers l'outil radiophonique un moyen de se fixer de nouveaux objectifs. Du reste, cette radio – comme le déclare Will, élève de 5<sup>e</sup> –, « tout le monde l'écoute ici ».

Cette année, nous avons d'ailleurs ouvert deux classes à PEM, dont Radio Capucins est un outil privilégié. Enfin, les évolutions techniques (fibre optique) permettent d'envisager à terme l'utilisation de l'image – pour un flux radio enrichi en images – ou bien le renouvellement des ambitions initiales autour de la perspective soit d'une webradio soit de la réalisation et de la diffusion d'émissions TV.



## / La Semaine de la presse et des médias dans l'école®

Chaque année, au mois de mars, la Semaine de la presse et des médias dans l'école® (SPME) invite les enseignants de tous les niveaux et de toutes les disciplines à mener des actions d'éducation aux médias.

Dans une démarche d'éducation à la citoyenneté, la SPME a pour but de favoriser la rencontre entre le monde de l'éducation et les professionnels de l'information. Elle a pour but d'aider les élèves, de la maternelle aux classes préparatoires, à découvrir les médias dans leur diversité et leur pluralité, à comprendre les processus de fabrication de l'information – et ainsi à former leur jugement critique.

La SPME est une opération pilotée par le CLEMI. Elle est soutenue par le ministère de l'éducation nationale et fait l'objet de la publication annuelle d'une circulaire ministérielle. Comme le spécifie cette circulaire, la SPME repose sur trois principes : le partenariat, le volontariat et la gratuité.

Les éditeurs de presse y participent notamment par le don d'exemplaires de leurs publications et la prise en charge, avec La Poste, de leur acheminement dans les établissements inscrits. Les journalistes prennent part bénévolement à des rencontres avec les classes. Les enseignants, eux, participent à l'opération sur la base du volontariat. Le responsable du projet inscrit son établissement à l'opération.

Tous les deux ans, un thème de travail est proposé. En 2012 et 2013, les participants sont invités à travailler sur le thème : « Des images pour informer ». Les équipes pédagogiques disposent de toute latitude dans l'organisation des activités mises en place et prennent contact directement avec les professionnels des médias partenaires, dont la liste leur est fournie.

La SPME peut être l'occasion d'organiser un travail avec les élèves dans le cadre d'activités diverses : débats, ateliers, concours, panoramas de presse, etc. Au collège, des activités

de lecture de presse, voire de visite d'entreprises, peuvent s'inscrire dans le processus de découverte des métiers et des formations. Au lycée, elles peuvent éclairer le choix d'orientation des élèves.

La SPME permet aussi de participer à des concours. Le concours académique et national des journaux scolaires (papier et en ligne), parrainé par la Fondation Varenne, est ouvert à tous les niveaux. Dans l'académie de Créteil, le concours de Unes est organisé chaque année le mardi de la SPME.

À l'occasion de la Semaine de la presse et des médias dans l'école®, le CLEMI met à la disposition des équipes éducatives des ressources pédagogiques, sous la forme d'un livret composé de fiches d'information et de fiches disciplinaires. En 2012, les enseignants inscrits ont reçu le DVD intitulé *Éduquer aux médias avec TV5 Monde et l'AEFE* (Agence pour l'enseignement français à l'étranger), support pour mener avec les élèves l'analyse de journaux télévisés. En outre, les médias partenaires proposent aux enseignants des ressources et des activités : ateliers radio avec France Info, débats avec des journalistes des rédactions de Bayard Presse ou encore de *Libération*, accès gratuit à Mediapart, à Arrêt sur images ou encore aux services de l'AFP : dépêches en six langues (français, anglais, allemand, arabe, espagnol et portugais), infographies et photographies d'actualité...

À l'issue de l'opération, les participants sont invités à remplir un formulaire qui permet de mieux pénétrer et de faire connaître le travail mené dans les classes. Ces informations aident à la rédaction d'un bilan académique et national de la SPME diffusé annuellement.



### Le CLEMI et la formation

Le CLEMI propose chaque année des stages au plan académique et aux plans départementaux de formation (PAF et PDF). Cette année, les offres étaient les suivantes : mettre en œuvre une lecture critique des médias ; l'éducation aux médias dans les nouveaux programmes du lycée ; sciences et éducation aux médias ; promouvoir une navigation vigilante sur Internet ; concevoir une webradio ; lire et écrire avec la presse ; réaliser un journal scolaire.

Le CLEMI organise également des formations à destination des élèves : ateliers presse au Salon du livre et de la presse, formation des délégués pour la vie lycéenne...

## / Ceux qui rêvent... et ceux qui font rêver

« *Jamais je n'ai eu cette qualité d'écoute avec mes élèves. Une telle attention, pendant deux heures, on en rêve tous !* » Ceux qui rêvent, ce sont les enseignants, ceux qui font rêver, les journalistes.

Au lycée Blaise Pascal de Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne), l'éducation aux médias est largement intégrée à nos pratiques pédagogiques et la rencontre avec des professionnels est devenue un axe prioritaire.

La Semaine de la presse et des médias dans l'école® est le cadre idéal pour organiser ces moments d'échanges entre les élèves et les journalistes – parce que chaque rencontre éclaire nos enseignements, parce que chaque témoignage fait entrer du vécu dans la classe, parce que chaque discussion éveille la curiosité de nos élèves, bouscule leurs certitudes, provoque des interrogations et de riches échanges, fait naître un intérêt accru pour l'actualité.

Lorsque Christophe Avellaneda, directeur d'antenne, accueille nos élèves dans les studios de Vallée FM, il explique, en travaillant le choix des mots, comment rendre leurs chroniques plus vivantes ; il fait répéter les textes jusqu'à trouver le ton juste, celui qui, à l'antenne, retiendra l'attention des auditeurs. Émotions fortes garanties pour ces jeunes qui découvrent qu'ils s'entendent dans le casque ! Mains moites, bouche sèche, cris magnifiques de joie et de fierté quand ils sortent du studio, prêts à revivre l'aventure.

Lorsque Rustum Mahmoud, journaliste syrien accueilli par la Maison des journalistes, témoigne des raisons de son exil et des difficiles conditions d'exercice de son métier, nos lycéens de 2<sup>de</sup> suivent avec un intérêt nouveau les événements en Syrie, mesurent l'importance d'une presse libre et les risques qu'acceptent parfois de prendre les journalistes pour nous informer.



▲ Dans les locaux de RFI.

Lorsque Liliane Henriques, journaliste à RFI, précise avec des élèves de 1<sup>re</sup> les angles de leurs reportages radiophoniques avant leur départ à Lisbonne, ils suivent avec passion les conseils d'une femme de terrain.

Ces voix qui viennent de l'extérieur sont une aide précieuse pour les enseignants soucieux de former des citoyens responsables, capables de s'ouvrir au monde qui les entoure et de se poser les bonnes questions.

## / Les concours académiques

### Le festival vidéo de l'académie de Créteil

Organisé par le CLEMI en partenariat avec la Délégation académique à l'action culturelle et à l'enseignement artistique (DAAC) et le CRDP, le festival vidéo de l'académie est ouvert à tous les élèves des 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés. Fictions, créations, documentaires et reportages peuvent concourir. Une seule contrainte, réaliser une vidéo de moins de 8 minutes.

Le festival se déroule au Cinéma du Palais, à Créteil – une occasion de découvrir les films sélectionnés dans une vraie salle de projection en présence du jury et de prendre part au vote du prix du public.

<http://www.festival-video.ac-creteil.fr>

### Le concours de Unes

Concevez la « Une » d'un journal à partir de dépêches et d'images de l'Agence France-Presse, en temps limité. Ce concours, qui s'adresse aux élèves des 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés, est ouvert aux élèves de l'académie mais



▲ Le journal de l'école Bachelet de Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis), 1<sup>er</sup> prix du concours académique 2012 des journaux scolaires.

également de toute la France et des établissements français de l'étranger. Le concours de Unes a lieu lors de la Semaine de la presse et des médias dans l'école®. Les Unes réalisées sont

examinées par un jury composé d'enseignants et de professionnels de la presse.

<http://clemi.ac-creteil.fr> (rubrique « concours de Unes »)

### Le concours académique des journaux scolaires (papier et en ligne)

Le CLEMI de l'académie de Créteil organise un concours des journaux scolaires en partenariat avec Jets d'encre, association nationale de promotion de la presse jeune, et les offices centraux de la coopération à l'école (OCCE) des départements de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et de la Seine-et-Marne. Le concours est ouvert à tous les journaux scolaires, réalisés dans l'année en cours, dans le cadre d'un club journal ou d'un projet pédagogique. Les journaux participants sont répartis en catégories : écoles, collèges, lycées (lycée général et technologique, lycée professionnel, centre de formation d'apprentis [CFA]...) et « autres établissements » (institut médico-éducatif [IME], classe d'hôpital, d'établissement pénitentiaire, maison rurale, etc.).

Ils sont examinés par un jury composé d'enseignants, de professionnels de la presse et de représentants des partenaires. Chaque rédaction reçoit une fiche conseil établie par le jury pour améliorer sa publication.

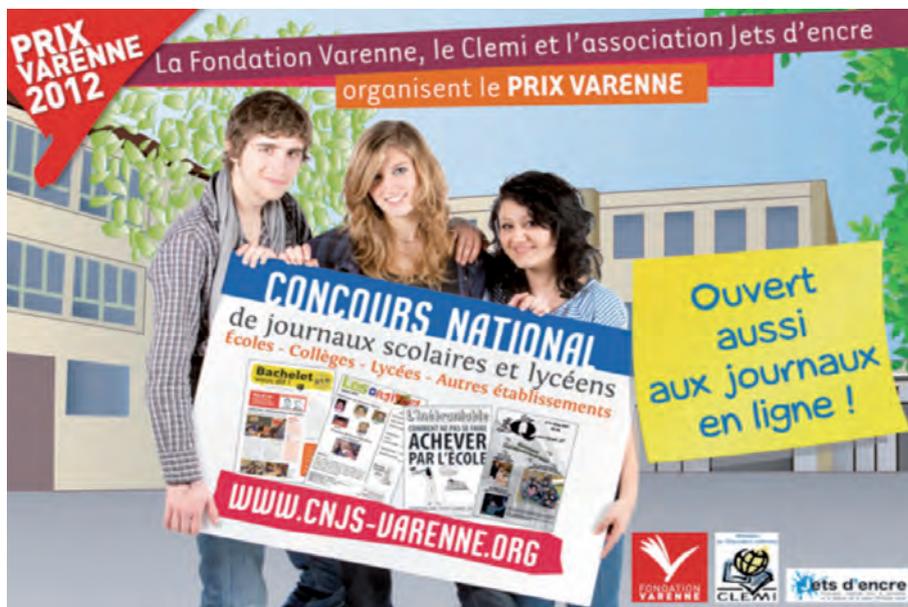
Les journaux primés dans chaque catégorie par le jury académique sont présentés au concours national de journaux scolaires et lycéens, organisé par le CLEMI national, l'association Jets d'encre et la fondation Alexandre Varenne. Depuis 2011, les publications en ligne peuvent elles aussi être proposées au concours national.

<http://clemi.ac-creteil.fr> (rubrique « concours »)

<http://www.cnjs-varenne.org>

### « Voix à suivre », le concours académique de reportages radio

Créé en 2011, organisé par le CLEMI avec le soutien du Pôle numérique de l'académie de Créteil, le concours « Voix à suivre » est ouvert aux mêmes établissements que le concours



académique des journaux scolaires. Il s'agit de réaliser un reportage d'une durée de 3 à 7 minutes sur un thème proposé par un jury composé de représentants de l'enseignement et de professionnels de

la radio. À l'occasion de la session 2012, une catégorie « carte postale sonore » a été ouverte. La remise des prix a lieu au musée d'art contemporain du Val-de-Marne, le MAC/VAL.

## / Une journée de réflexion avec France Télévisions

Le 7 mars 2012, une journée de formation organisée par le CLEMI-Créteil et par France Télévisions, intitulée « Éduquer à l'information télévisée à l'ère du numérique », a réuni à l'université de Paris-Est Marne-la-Vallée des professionnels issus du monde des médias et de l'éducation et des enseignants de l'académie.



### Des enjeux éducatifs cruciaux

Dans son discours inaugural, William Marois, recteur de l'académie de Créteil, a rappelé les grands enjeux de l'éducation aux médias, laquelle

« rejoint les trois missions du service éducatif : transmettre des connaissances [...], former des citoyens [...], préparer à la vie professionnelle [...] ». Il a également souligné le travail important réalisé dans ce sens par les équipes éducatives et par le CLEMI, en insistant notamment sur le développement des classes à PEM.

Rémy Pflimlin, président-directeur général de France Télévisions, pour qui l'essentiel est de « faire comprendre à ces jeunes qui doivent devenir des citoyens comment on fabrique l'information [...] pour qu'ils ne soient pas manipulables [...], qu'ils puissent se forger leur propre opinion », a de son côté évoqué les points de convergence entre l'Éducation nationale et France Télévisions, institutions qui cherchent toutes deux sans cesse les voies et moyens permettant d'adapter leurs contenus aux évolutions technologiques et aux nouvelles pratiques (notamment celles des jeunes) – cela tout en respectant leurs valeurs. Jean-Michel Blanquer, directeur général de l'enseignement scolaire, précisant que c'est « dans la quête du sens » qu'il s'agit d'aider les élèves, est quant à lui revenu sur cette proximité des missions – instruire, éduquer, informer, communiquer – entre les deux institutions et a souligné l'importance de la mise en place du socle commun

et des initiatives des enseignants pour intégrer ces nouvelles technologies dans le cadre de la classe.

Enfin, Élodie Gautier, déléguée académique à l'éducation aux médias, a présenté le programme de la journée : une table ronde dans la matinée et des ateliers animés par des animateurs du CLEMI et des professionnels des médias dans l'après-midi.

### Journalistes, enseignants, citoyens

C'est Nordine Nabili, journaliste, directeur du *Bondy Blog*, qui, après avoir rappelé que la télévision constituait la seule



▲ L'allocation de Rémy Pflimlin, président-directeur général de France Télévisions.



▲ La table ronde. De gauche à droite : N. Nabili, H. Brusini, É. Bévort, D. Dieudonné, Ph. Couve.

fenêtre sur la culture dans certaines familles, a assumé le rôle de modérateur de la table ronde du matin auprès des intervenants : Hervé Brusini, directeur chargé de l'information sur les médias numériques de France Télévisions, Évelyne Bévort, directrice adjointe du CLEMI national, David Dieudonné, adjoint au chef du service « Informations générales » de l'Agence France-Presse et Philippe Couve, journaliste, enseignant, blogueur, initiateur de « L'Atelier des médias » (RFI), aujourd'hui en charge du département conseil et formation de Rue 89.

Abordant d'emblée des sujets essentiels tels que la relation de défiance qu'entretiennent parfois les citoyens avec les médias, la perception renouvelée qu'ils ont de l'information ou la question du numérique (multiplication des sources d'information, rapports entre les différents médias, usages réels des élèves...), les journalistes réunis ont aussi répondu aux questions des enseignants sur la hiérarchisation de l'information, sur l'objectif – commun aux journalistes et aux enseignants – de développement du sens critique, sur la place des réseaux sociaux, sur l'accès aujourd'hui facilité aux médias étrangers (avec ce « *désir d'ubiquité* » évoqué par Évelyne Bévort mais aussi, selon Hervé Brusini, la richesse de l'exercice critique et démocratique qu'il emporte).

### Les cinq ateliers de l'après-midi

Les cinq ateliers, qui avaient pour but de susciter des échanges directs, de « croiser les regards » entre enseignants et professionnels des médias sur des sujets porteurs en termes de pédagogie, abordaient les thèmes suivants :

- « Analyser le JT : lire et décrypter le JT, modèle de référence et mutations du genre », avec Didier Désormeaux, responsable de la formation continue des journalistes de France Télévisions.

- « Le reportage – qu'est-ce qu'un reportage à la télévision aujourd'hui ? À l'épreuve d'Internet, quelles évolutions, quelles

nouvelles écritures, quelles limites ? », avec Hervé Brusini.

- « Le débat politique à la télévision – quelle place pour le débat politique à la télévision ? Quels formats et quels dispositifs ? », avec Jérôme Cathala, de France Télévisions.

- « Le documentaire à l'heure du numérique – nouvelles écritures, nouveaux contenus : quels usages, quels publics ? », avec Aurélie Taguet, conseillère éditoriale à la direction des nouvelles écritures et du transmédia de France Télévisions.

- « L'info, du local au global : loi de proximité et représentation des territoires », avec Marc Saikali directeur de l'information régionale de France Télévisions et Alexandra Marie, journaliste à France 3 Paris-Île-de-France en charge de la Seine-Saint-Denis.

De ces échanges il est ressorti que la compréhension des procédés et contraintes de la fabrication de l'information est nécessaire – et nécessaire aussi le besoin d'instaurer une relation de confiance entre journalistes et publics, ce qui était bien l'un des objectifs de cette journée d'approfondissement de la réflexion commune sur l'éducation aux médias, avec pour but affiché l'enrichissement à venir des séquences pédagogiques.



## / Au CDDP 94

Le CLEMI académique et la médiathèque du Centre départemental de documentation pédagogique (CDDP) 94 proposent un espace de ressources dédié à l'EAM. Outre des ouvrages de référence disponibles au prêt, une vaste collection de journaux scolaires réalisés dans l'académie peut être consultée sur place. Cet espace est un lieu ouvert qui permettra de partager et de valoriser ce patrimoine.



## / Sur le web

■ On peut consulter le site d'information du CLEMI académique pour retrouver l'actualité de l'éducation aux médias dans l'académie, les informations sur les concours, des ressources pédagogiques, un espace de mutualisation des activités mises en œuvre en classe, ainsi que pour s'informer sur les stages et animations organisés par le CLEMI, suivre les nouvelles des classes à PEM, etc.

<http://clemi.ac-creteil.fr>

■ Sur le site du CLEMI national se trouvent toutes les informations et offres médias relatives à la Semaine de la presse et des médias dans l'école® ; des fiches pédagogiques, l'actualité des colloques et séminaires, l'information concernant les productions d'élèves...

<http://www.cleml.org>

■ Le centre de documentation du CLEMI national vous informe sur l'actualité des médias et de l'éducation aux médias.

<http://www.scoop.it/t/infodoc-presse-veille-sur-l-actualite-des-medias>

## L'équipe du CLEMI-Créteil

■ **Élodie Gautier**, déléguée académique à l'éducation aux médias, coordinatrice académique du CLEMI ; professeure d'histoire-géographie.

■ **Rémy Collignon**, chargé de mission, suivi des projets de journaux scolaires ; professeur de lettres.

■ **Frantz Glowacki**, formateur, chargé de mission, suivi des projets vidéo ; professeur de lettres.

■ **Marie-Cécile Michallet**, formatrice, chargée de mission, suivi des projets de médias numériques et des actions Internet responsable ; professeure documentaliste.

■ **Nathalie Terrades**, formatrice, chargée de mission, suivi des projets radio ; professeure d'anglais.

■ **Marie Bonnard**, formatrice associée ; journaliste indépendante, documentariste.



## / Les publications

■ **Éduquer aux médias, ça s'apprend !**

Brochure publiée chaque année par le CLEMI national pour sensibiliser les enseignants aux concepts et aux enjeux de l'éducation aux médias et à la manière d'incorporer celle-ci à leur enseignement, dans les apprentissages fondamentaux du 1<sup>er</sup> degré comme dans les contenus disciplinaires du 2<sup>nd</sup> degré. On y trouve notamment une analyse réactualisée de la place de l'éducation aux médias dans les programmes des 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés et des fiches pédagogiques proposées par niveaux.

■ **Le dossier pédagogique de la Semaine de la presse et des médias dans l'école®**

Chaque année, le CLEMI réalise un dossier pédagogique d'accompagnement à la SPME. Envoyé aux enseignants inscrits à l'opération, il est téléchargeable sur le site du CLEMI national.

■ **La collection « Éducation aux médias »** (SCÉREN-CNDP-CLEMI) apporte aux enseignants les connaissances nécessaires pour mesurer et comprendre les permanences et les innovations qui soutiennent, transforment les médias et en produisent de nouveaux ; cette collection propose des activités pédagogiques à mettre en œuvre avec les élèves pour expérimenter ces connaissances, pour des usages médiatiques actifs, réfléchis et responsables.

Titres parus :

- Daniel Salles et Olivier Dufaut, *Du papier à l'Internet. Les unes des quotidiens*, 2010.

- Marguerite Cros et Yves Soulé, *Regarder le monde. Le photojournalisme aujourd'hui*, 2011.

- Solenn Duclos, *La Liberté de la presse en France. Héritage et actualité*, 2011.

- Philippe Rivet, Dominique Patard, Patricia Kislin, *La Presse en classe. Découvrir la presse quotidienne régionale*, 2012.

## / Outils audiovisuels

■ **Éduquer aux médias avec TV5 Monde, en partenariat avec l'AEFE** DVD Mac/PC, SCÉREN-CNDP-CRDP-Académie de Versailles-CLEMI national, 2011. Pour étudier et analyser le journal télévisé, 9 JT et 9 unes de presse écrite du même jour, 20 fiches thématiques.

■ **Images de presse. Photos et dessins de presse**

Cédérom Mac/PC, SCÉREN-CNDP-CRDP-Académie de Versailles-CLEMI national, en partenariat avec Cartooning for Peace et Visa pour l'image, 2011. Vingt dessins et vingt photographies de presse autour de faits d'actualité accompagnés de fiches pédagogiques.

■ **Enseigner avec l'audiovisuel : le kit pédagogique**

DVD et fiches pédagogiques conçus pour enseigner le français avec des documents audiovisuels. Réalisé par RFI, TV5 Monde, le ministère des affaires étrangères et européennes et le CLEMI national, 2012.